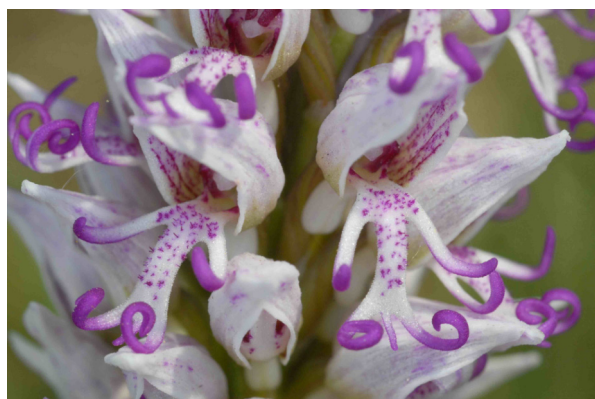


TYTECA, D., 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.



Commandes à introduire auprès de :
 Direction générale des Ressources
 naturelles et de l'Environnement,
 Avenue Prince de Liège, 15
 B-5100 Jambes (Belgique)
 Tél. +32.81.33.50.50
 Prix de vente: 25 EURO.

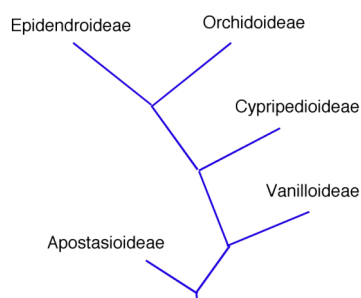


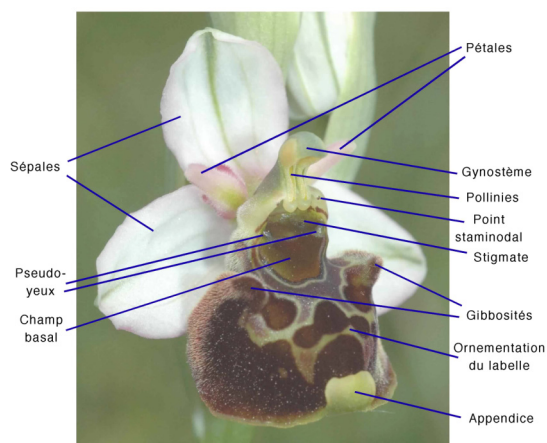
Résumé

La région de Lesse et Lomme retient depuis longtemps l'attention des naturalistes et des scientifiques pour ses richesses paysagères, écologiques, biologiques et culturelles. Elle est située en Famenne ; plus particulièrement, elle recouvre les deux composantes de cette région naturelle, à savoir, d'une part, la dépression de la Famenne schisteuse, et d'autre part, les collines calcaires faisant la jonction avec l'Ardenne, constituant ce qu'on appelle la Calestienne.



Les orchidées constituent une famille de plantes fascinantes, avec une biologie remarquable, notamment par les modes particuliers d'attraction des insectes en vue d'assurer la pollinisation croisée, ainsi que par l'association avec divers champignons dont l'intervention est indispensable à la germination des graines d'orchidées. Réparties sur l'ensemble des terres émergées, les orchidées sont surtout bien représentées sous les Tropiques, mais les régions tempérées n'en sont pas dépourvues, puisqu'on en dénombre quelque 400 espèces en Europe.





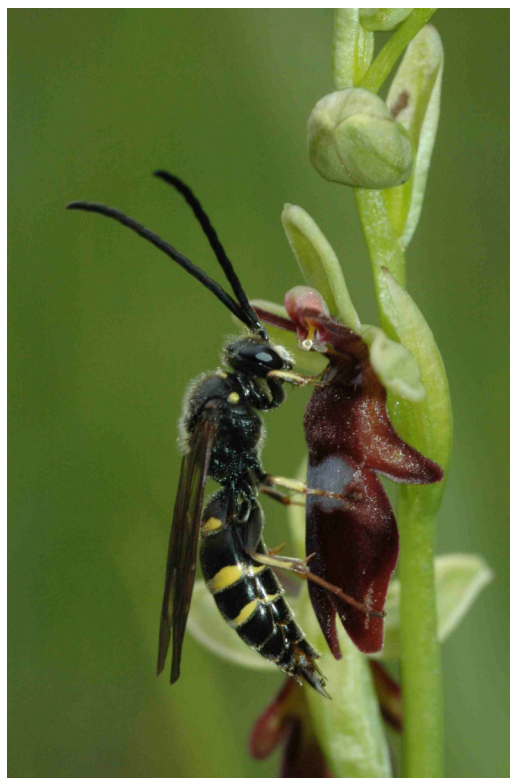
En raison de ses caractéristiques géomorphologiques, climatiques et socio-culturelles, la Lesse et Lomme abrite une grande diversité de milieux et d'êtres vivants, au rang desquels figurent les orchidées. Celles-ci sont actuellement au nombre de trente et une espèces, ce qui est remarquable quand on compare ce nombre à celui observé dans d'autres régions de Belgique ou dans la totalité de notre pays (quarante-sept espèces). De tous les milieux existant dans la région, ce sont les pelouses calcicoles ou pelouses calcaires qui abritent le plus grand nombre d'orchidées : pas moins de vingt-six espèces peuvent s'y observer. Les pelouses calcaires proviennent essentiellement de la transformation de la végétation originelle (la forêt) par défrichement suivi de l'installation de pâturages extensifs, activité qui s'est poursuivie durant des siècles, malheureusement révolue aujourd'hui. On retrouve également les pelouses calcaires dans d'anciennes carrières laissées à l'abandon. D'autres habitats abritant les orchidées sont les hêtraies calcicoles, les chênaies – charmaies, les pelouses schisteuses, les chênaies – frênaies vallicoïles et les prairies fraîches à humides.

La partie centrale de l'ouvrage inclut les monographies de chacune des espèces d'orchidées de Lesse et Lomme, chacune avec une fiche descriptive, plusieurs illustrations ainsi qu'une carte de répartition. Parmi les genres bien

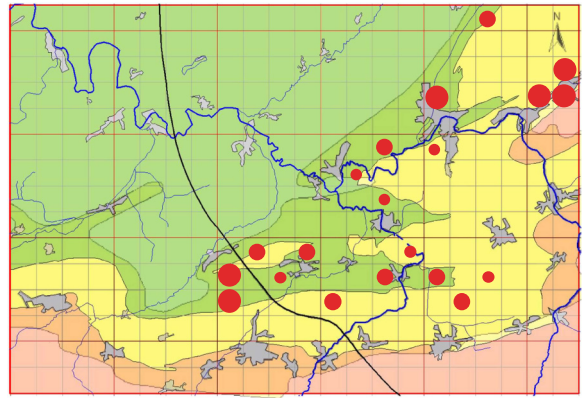
représentés en Lesse et Lomme, figurent les *Epipactis*, avec sept espèces, dont certaines n'ont été découvertes que très récemment, comme les remarquables *E. purpurata* et *E. microphylla*. Deux espèces autogames ont aussi été identifiées tardivement, *E. muelleri* et *E. neglecta*.



Un autre genre bien représenté est constitué par les *Orchis*, avec la réserve que ce genre est très certainement hétérogène et mériterait d'être divisé en quatre sous-genres distincts, tous quatre existant en Lesse et Lomme : ceux d'*O. mascula*, d'*O. morio*, d'*O. ustulata* et le groupe d'*O. militaris* qui inclut quatre espèces.



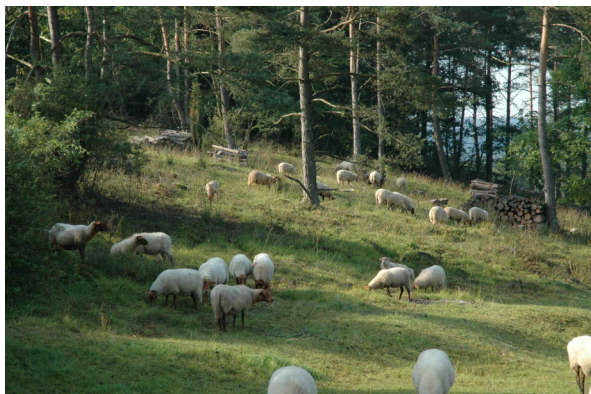
Tous les autres genres typiques des régions calcaires sous nos latitudes sont représentés : *Ophrys* (trois espèces), *Cephalanthera*, *Neottia*, *Platanthera* (deux espèces chacun), *Coeloglossum*, *Gymnadenia*, *Anacamptis* et *Himantoglossum* (chacun une espèce). Le genre *Dactylorhiza*, plus typique des milieux frais à humides, souvent acides, est assez peu représenté en Lesse et Lomme, puisqu'on en retrouve trois espèces. Enfin, le dernier genre constitue un cas particulier : celui de *Goodyera repens*, inconnu en Belgique avant le 20^{ème} siècle, et qui s'y est implanté, massivement parfois, probablement suite aux plantations de pins. Actuellement cette espèce est en voie de disparition en raison de l'abandon de la pratique et de l'entretien des plantations de pins. Certaines espèces atteignent en Lesse et Lomme la limite nord-est de leur aire de répartition (*Ophrys fuciflora*, *Orchis simia*, *Himantoglossum hircinum*).



Cette partie consacrée aux monographies se termine par les cas d'hybrides observés en Lesse et Lomme, dont l'un constitue le seul cas rencontré dans notre pays (*Orchis purpurea* x *O. simia*), et par l'évocation d'espèces autrefois présentes, ou dont la présence serait plausible en Lesse et Lomme.

La dernière partie fait le point sur l'évolution récente et actuelle des populations d'orchidées, et sur les mesures prises en vue de la conservation de la nature en général. Outre *Goodyera repens* déjà citée, trois espèces sont pratiquement en voie d'extinction (*Orchis militaris*, *O. ustulata*, *Cephalanthera longifolia*) et une a probablement déjà disparu (*Epipactis palustris*). Mis à part ces espèces en situation très marginale, d'autres sont en situation précaire, et l'effectif de leurs populations est plutôt en régression ces dernières années (*Coeloglossum viride*, *Ophrys fuciflora*) ou déjà très fortement réduit (*Anacamptis pyramidalis*, *Epipactis microphylla*, *Dactylorhiza maculata*, *D. fuchsii*). Les raisons de cet état de fait sont multiples, mais sont en grande partie liées, d'une part, à l'emprise croissante sur le territoire, avec les fragmentations et dégradations qui en résultent, et d'autre part, à l'abandon de pratiques agro-pastorales traditionnelles qui ont contribué à maintenir les habitats semi-naturels, comme le pâturage extensif et le fauchage tardif.

Face à cette situation, comme en de nombreuses autres régions du monde, les scientifiques et naturalistes se sont mobilisés depuis quelques décennies, relayés plus récemment par les pouvoirs publics. Forte d'un cadre législatif bien établi, la Région wallonne dispose de toute une panoplie d'outils et d'incitants en vue de la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Au rang des mesures qu'il conviendrait d'exploiter, figure en premier lieu le réseau européen Natura 2000, actuellement en voie de finalisation et d'installation. Diverses réserves naturelles sont déjà bien en place, comme les réserves domaniales, les réserves naturelles agréées, les réserves forestières, auxquelles diverses propriétés communales ou privées apportent leur concours. La mise en réserves naturelles ne serait évidemment rien sans l'adoption de mesures de gestion énergiques et efficaces, dont certaines visent à palier l'abandon des pratiques traditionnelles évoquées plus haut. Le concours très efficace des associations et des bénévoles, bien présents dans la région, est mis en exergue. D'autres moyens et mesures sont à mentionner, comme le récent projet Life « Restauration et gestion durable des pelouses calcaires en Lesse et Lomme » entre 2001 et 2005, relayé depuis lors par l'intervention des pouvoirs publics wallons.



Ces mesures seront-elles suffisantes pour enrayer l'érosion de la biodiversité, observée à l'échelle de la Région wallonne comme à celle d'autres régions d'Europe ? A l'heure actuelle, il est difficile d'être tout à fait optimiste sur ce point. Le point crucial réside en une information à apporter aux diverses couches de la population et en une modification radicale des comportements, en vue d'infléchir les tendances au changement global, que ce soit en termes de climat ou de biodiversité. Les orchidées peuvent jouer, à cet égard, un rôle de premier plan, puisque leur présence et leur diversité en un lieu est toujours un indicateur de bonne condition écologique.

